

27 février 2026

Nomination d'une nouvelle ministre de l'Autonomie DES CHANTIERS ET DES URGENCES !

La FNADEPA félicite Camille Galliard-Minier pour sa nomination en tant que **ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées**. Elle appelle la nouvelle ministre à poursuivre l'élan donné en faveur du Grand âge par sa prédécesseure Charlotte Parmentier-Lecocq que la Fédération tient à remercier.

L'urgence est en effet connue et rabâchée. Le défi du vieillissement démographique auquel va être confronté notre pays exige une politique publique ambitieuse.

Et pourtant, jusqu'à présent, tous les gouvernements ont renoncé à engager une réforme du Grand âge à la hauteur des enjeux. La FNADEPA et ses 1 600 adhérents — directeurs d'établissements et services pour personnes âgées — exhortent donc la **nouvelle ministre à présenter rapidement le plan Grand âge** qui a été reporté il y a quinze jours. Ce plan devra être porteur d'une ambition nationale pour le Grand âge, avec des actions adaptées et financées, répondant aux difficultés immédiates et engageant des actions transformatrices.

Pour la FNADEPA, il doit en effet être une étape décisive vers une loi de programmation pluriannuelle, avec un financement porté à 1,6 % du PIB pour l'accompagnement du grand âge et un pilotage des politiques du grand âge clarifié. À ce titre, elle appelle son attachement à une réforme de la gouvernance fondée sur un pilotage national par la CNSA, via la 5^e branche de sécurité sociale, et des déclinaisons sur les territoires au plus près des besoins.

Il est aussi impératif de répondre, dès à présent, aux besoins accrus en accompagnement du Grand âge, et aux urgences du secteur. À ce titre, la FNADEPA appelle notamment la ministre à :

- mettre fin à la situation financière critique des ESMS que de nouvelles charges viennent encore de menacer¹ – 2 sur 3 estiment être déficitaires en 2025 à hauteur de 209 000² € en moyenne ;
- renforcer l'attractivité et la qualification des métiers du Grand âge pour résoudre la pénurie RH - 51 % des ESMS manquant de personnel ;
- stopper l'inflation normative et administrative qui asphyxie les équipes et a un coût financier ;
- généraliser la fusion des sections soins/dépendance à l'issue de l'expérimentation en cours et dont les retours sont déjà positifs ;
- soutenir le fonctionnement et le développement des habitats intermédiaires et tout particulièrement des résidences autonomies, maillon indispensable dans l'écosystème médico-social...

« Les Vieux méritent mieux ! ». De nombreux chantiers et défis attendent Camille Galliard-Minier. La FNADEPA se tient à sa disposition pour apporter l'expertise d'un réseau de 1600 directeurs d'établissements et services pour personnes âgées de tous statuts.

Contact presse

Marie-Hélène CHALS
06 07 98 54 03
mh.chals@fnadepa.com

¹ Cf. Communiqué FNADEPA : « Médico-social : Pas de plan Grand âge, mais de nouvelles charges ! » (20/02/26)

² Enquête Finances et RH de la FNADEPA, octobre 2025